

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Embargo jusqu'au 7 mai 2008, 11 heures -

### **Ministre Couillard : Les organismes communautaires exigent plus d'argent pour que les régions retrouvent leur capacité d'agir!**

**Rouyn-Noranda, le 7 mai 2008** – La Coalition des tables régionales des organismes communautaires (CTROC), réunie en congrès à Rouyn-Noranda, exige du Ministre Couillard qu'il verse immédiatement aux Agences régionales de la Santé et des Services sociaux (ARSSS) l'argent nécessaire pour répondre aux besoins des organismes communautaires et de la population. Le sous-financement perdure depuis de nombreuses années en maintenant les organismes et la population qu'ils soutiennent dans la précarité, et ce, partout au Québec.

En Abitibi-Témiscamingue, l'Agence de la santé aggravait la situation en n'allouant, en 2007-2008, qu'un maigre 2% des crédits de développement aux organismes communautaires, comparativement à 10% en 2005-2006. *« C'est donc près de 300 000\$ qui ont glissé des mains des organismes communautaires. Cet argent permettrait d'alléger le fardeau financier des organismes communautaires exclus des priorités gouvernementales. Nous demandons donc ce rattrapage important à même le budget 2008-2009 »*, affirme Jacinthe Godard, agente socio-politique à la Concertation régionale des organismes communautaires d'Abitibi-Témiscamingue (CROC-AT).

Parce que les Agences régionales de la santé manquent d'argent pour financer l'ensemble des organismes communautaires, et que le Ministre identifie les secteurs d'intervention à financer, un grand nombre de besoins, souvent associés aux particularités régionales, reste en plan. Par exemple, en Abitibi-Témiscamingue, ce mode de gestion a privé, en 2007-2008, près de 90% des organismes communautaires de tout budget de développement.

En limitant les budgets alloués pour le communautaire en deçà des besoins, tout en orientant l'investissement, le Ministre Couillard tente de diviser les organismes communautaires. *« Ce n'est pas vrai que l'on va demander de déshabiller Paul pour habiller Jacques. Le Ministre doit mettre plus d'argent neuf afin que tous les organismes communautaires puissent offrir les activités demandées par la population »*, soutient Patrick C. Pilote, coordonnateur de la CTROC

La Coalition des tables régionales d'organismes communautaires regroupe 16 Tables régionales d'organismes communautaires en santé et services sociaux provenant des 17 régions du Québec.

- 30 -

Source : Patrick C. Pilote, coordonnateur de la Coalition des TROC, Tel. : 514.882.9978  
Jacinthe Godard, coordonnatrice de la CROC-AT, Tel. : 819-797-3822